



1. Mot du Maire
2. Coupure du pont franchissement A34
3. Avis de décès
4. Don du sang
5. Travaux prévus
6. Avis de naissance
7. Abonnements Juniors
8. Caisse des Ecoles vacances Été 2016
9. Comité des Fêtes
10. Pharmacie de garde
11. Petites annonces
12. Recensement Citoyen
13. Trouvé
14. Tranquillité Vacances
15. Concours Pétanque
16. Publicités

1

BONNES VACANCES

Je suis conscient des désagréments causés par les travaux de réfection du pont de l'autoroute de Cormontreuil à Taissy, et de certaines voiries dans la commune. Cependant, vous comprendrez que ce n'est que dans le but de la sécurité et du confort des Taissois et autres usagers.

La patience est de rigueur

En ce début de congés scolaires et aussi d'été, je voudrais vous souhaiter à tous d'agréables vacances.

A bientôt et rendez-vous fin Août pour la fête du village.

Le Maire

Patrice BARRIER

AVIS DE DÉCÈS

Nous avons appris avec tristesse le décès de Mr Denis PHILIPPOT, ancien employé de la commune.

Sincères condoléances à sa famille

3

DON DU SANG

LUNDI 11 JUILLET

de 16 H 00 à 19 h 30

Centre de Conférences à Taissy

4

TRAVAUX prévus par

l'entreprise COLAS à partir du

4 juillet de la sortie de Taissy (côté Sillery) jusqu'à la rue des Maraîchers

5

AVIS DE NAISSANCE

Bienvenue à *Anaïs*

née à Reims le 17 juillet 2016

et félicitations aux heureux parents

M. Mme PONSINET VASSARD

20 rue Colbert à Taissy.

6

INFO VACANCES ÉTÉ 2016

Il est toujours possible de s'inscrire pour les vacances d'été qui se dérouleront du mercredi 6 juillet au mercredi 24 août 2016 inclus.

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES ET RYTHMES ÉDUCATIFS POUR 2016/2017

Les inscriptions débuteront le mardi 28 juin 2016 aux heures d'ouverture de la Caisse des Ecoles. Les rythmes éducatifs sont payants. Règlement à l'inscription.

Forfait annuel par enfant du lundi au jeudi.

Renseignements

-Elise, Karen ou Ludo (Caisse des Ecoles) :

03 26 82 77 97

-Mme THOURAULT : 03 26 85 81 25

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de réinscrire vos enfants pour toutes les activités périscolaires (accueils du matin, du soir, des mercredis, cantine).

8

Abonnements juniors « JILLI et « JUNIOR 2A/R »

Pour bénéficier dès la rentrée de septembre 2016 de l'abonnement « Junior », le formulaire de demande de dossier est disponible dès maintenant sur

www.reimsmetropole.fr

Ces abonnements sont destinés aux élèves scolarisés dans un établissement secondaire de Reims Métropole et résidant dans une commune de Reims Métropole.

7

FÊTE PATRONALE 2016

La Fête patronale de Taissy se prépare... Le Comité des Fêtes de Taissy Saint Léonard a commencé la collecte des dons de la Tombola.

Celle-ci se prolongera en Juillet et Août. Ces dons sont destinés à l'achat exclusif des lots (en espèces ou par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes).

Nos bénévoles gardent les mêmes secteurs de rues que les années précédentes. Ils démarchent à 2 personnes et sont connus des habitants de Taissy et Saint-Léonard. Un badge du Comité des Fêtes permettra également de les distinguer. Ils vous remettront un bulletin justifiant cette démarche.

Nous vous remercions pour la confiance que vous ne manquerez pas de leur accorder. Merci de votre accueil et de votre soutien.

Le Comité des Fêtes

9



11

▪ Vends miniatures Dinky Toys année 1960
 TBE : Semi remorque Saharian avec boîte 180€,
 Semi remorque Esso Panhard sans boîte 120€,
 Pompier Berliet avec boîte 100€.
 Barbecue plancha gaz marque Cook'in Garden
 acheté 140,10 € vendu 115€ très bon état jamais
 utilisé - ☎ 06.42.58.64.55

Objets trouvés

Une veste a été retrouvée dans la salle
 communale. A réclamer en mairie

13

VACANCES TRANQUILLES

Opération organisée par
 la Gendarmerie Nationale

Partez l'esprit serein ...

La Gendarmerie s'occupe de protéger vos biens
 pendant toute la durée de vos vacances. Avant
 votre départ, renseignez-vous auprès de la
 Brigade Locale de Taissy
 ☎ 03.26.82.33.90

14

La Pétanque Taissoitine organise un concours
 de pétanque

15 **Samedi 16 Juillet 2016 à 11 h**
(journée interclub)
au terrain de boules.
Venez nombreux !

F'in Dance

MODERN' JAZZ / NÉO CLASSIQUE /
 STEP / FITNESS

Bientôt l'été!

Remettez-vous en forme
 grâce au stage de sport de
 F'in Dance du **5 au 28 juillet**
Inclus

Les inscriptions pour la
 rentrée peuvent se faire
 dès maintenant auprès
 d'Aurélie aux coordonnées
 suivantes :

03 26 97 19 63 -06 16 94 22 30
 3 RUE GUTENBERG
 51500 TAISSY

trentels.aurelie@gmail.com
 www.findance.fr

www.facebook.com/findancereims



16

12

RECENSEMENT CITOYEN

Réforme pour l'inscription aux examens et concours

Nouveautés introduites par la Loi du 28 juillet 2015 :

En application de l'article L. 114-6 du Code du service national, les Français âgés de moins de 25 ans, pour être autorisés à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, doivent désormais justifier de leur situation vis-à-vis de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), et non plus vis-à-vis du recensement.

Dispositions maintenues :

Les jeunes doivent se faire recenser à l'âge de 16 ans et avant le troisième mois suivant leur 16^{ème} anniversaire.

Une régularisation est possible et admise jusqu'aux 25 ans des administrés.

Disposition caduque :

Entre 16 et 18 ans, tout Français ne peut plus présenter son attestation de recensement pour justifier de sa situation au regard du service national (pour s'inscrire à un examen ou à un concours).

Disposition nouvelle :

Entre 16 et 25 ans, tout Français doit justifier de sa situation envers l'accomplissement de la Journée Défense et Citoyenneté, à l'aide d'un certificat individuel de participation, ou, éventuellement, d'un des documents suivants, **délivré par son centre du service national de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (☎ 03.26.22.29.50) :**

- Une attestation provisoire,
- Une attestation d'exemption,
- Une attestation de situation administrative

Il est donc important pour le jeune d'être recensé entre 16 ans et 16 ans et 3 mois. En effet, c'est la date du recensement qui conditionne sa convocation en JDC et c'est avec le certificat de participation à la JDC que les jeunes attestent désormais qu'ils sont en règle vis-à-vis du service national, ce qui les autorise à se présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, baccalauréat, examens universitaires, permis de conduire, entrée dans la fonction publique, ...).

Coup de Pouce IMMOBILIER

H. HEURLIER
 12 rue du Verdon – 51500 TAISSY
 ☎ 06.19.62.21.46

mail : contact@coupdepouce-immobilier.com
www.coupdepouce-immobilier.com

- Estimation gratuite
- Vente
- Recherche
- Confiance
- Discrétion



Appartements – Maisons – Terrains – Immeubles –
 Programmes neufs